

 <p><b>Trophée Régional Jeunes</b></p>	<p><b>BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE</b>  4 pages  Edité le 01/04/2018  Adoption en conseil d'administration du 01/06/2018  Validé le 01/06/2018 par le Président de la Ligue</p>
	<p>Mise en application le 01/09/2018</p>
	<p>Diffusion à :  - Membres du Conseil d'administration,  - Présidents de clubs.</p>

*Cette compétition cherche :*

- à permettre à un nombre important de jeunes de la région de se confronter régulièrement et sur l'ensemble des tableaux (simple double et mixte)
- à proposer un circuit de compétition de qualité aux jeunes minimes et cadets non surclassés seniors
- à mettre en place les conditions pour permettre l'amélioration du niveau des plus jeunes en priorité (poussins et benjamins), ceci afin de leur permettre de rivaliser au plan national à l'avenir.
- A créer une dynamique locale autour des jeunes, en positionnant au moins une compétition régionale jeune par département chaque saison

*Le TRJ constitue donc une compétition de « formation » en direction des plus jeunes notamment mais c'est également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre-Val de Loire, par la dynamique locale qu'elle cherche à favoriser.*

## **1. ÉTENDUE DU REGLEMENT**

### **1.1. Champ d'application**

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participation, l'organisation, le déroulement de l'ensemble du circuit des « Trophées Régionaux Jeunes ».

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale met en place chaque saison un circuit de 5 étapes TRJ, dont l'organisation est déléguée aux comités (qui peuvent eux mêmes choisir de déléguer à leurs clubs).

La compétition est ouverte aux catégories : minibad - poussins - benjamins – minimes - cadets.

### **1.2. Label « Trophée Régional Jeunes »**

Le label « Trophée Régional Jeunes » est attribué à une compétition de jeunes remplissant les conditions demandées.

## 2. LES REGLES

Le circuit du TRJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFBaD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

### Le coaching durant la compétition

**Coaching interdit pendant les points seulement aux pauses à 11 et fin de set.  
Pour les minibads et poussins une personne pourra être présente pour aider au scoring, au positionnement des joueurs.**

## 3. MODALITES D'ATTRIBUTION DES ETAPES

### 3.1. Répartition géographique

Chaque comité, sauf celui accueillant les championnats de Ligue jeunes, doit accueillir une étape du TRJ chaque saison.

Le comité peut choisir de prendre l'organisation à sa charge ou de déléguer l'organisation à un de ses clubs.

Afin de permettre une équité entre les comités, les dates des attributions se décalent. Les périodes sont donc connues longtemps à l'avance. Voir calendrier de rotation des compétitions.

### 3.2. Lieu et date

Le lieu exact doit être communiqué à Aurélien Fort ([fortaurelien@yahoo.fr](mailto:fortaurelien@yahoo.fr)), responsable du calendrier régional, ainsi qu'à Cédric Grosjean, cadre technique de ligue et référent ETR du calendrier régional ([cedric.grosjean@wanadoo.fr](mailto:cedric.grosjean@wanadoo.fr)). La date précise doit également être déterminée en lien étroit avec Cédric en fin de saison précédente. Il est recommandé d'examiner le calendrier des congés scolaires avant de placer les diverses dates.

## 4. QUALIFICATION DES JOUEURS

### 4.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ces compétitions.

### 4.2. Provenance des joueurs

Sont admis uniquement les joueurs licenciés en région Centre-Val de Loire, ainsi que les joueurs des ligues limitrophes.

La priorité étant donnée aux joueurs de la Ligue pour les inscriptions, en cas de surnombre.

### 4.3. Surclassement

Le surclassement est autorisé.

#### 4.4. Catégories et classements

Minibad, poussin, benjamin, minime et cadet.

**CLASSEMENT minimal autorisé :**

Poussin et Benjamin pas de limite, Minime et Cadet = P12.

**CLASSEMENT maximal autorisé dans le tableau joué :**

Poussin pas de limite de classement, Benjamin R6, Minime et Cadet R4.

#### 5. **CATEGORIES JEUNES : FORME DES TABLEAUX ET ORGANISATION**

##### 5.1. Forme des tableaux

Tableau de simple

**3 étapes de simple sur la saison. Uniquement le samedi.**

Les étapes de simple sont ouvertes de minibad (fortement conseillé) à cadet.

Deux divisions seront constituées : TOP A et TOP B (sauf pour les minibad). La répartition des inscrits au sein de ces tableaux se fera postérieurement à l'inscription par les salariés des comités.

Les joueurs devront faire au minimum 2 matchs

Poule obligatoire ou un format de ronde suisse pour le tableau Minibad

Tableau de double et mixte

**1 étape sur la saison. Uniquement le samedi.**

En fonction du nombre d'inscrits les deux tableaux, doubles et mixte pourront être joués, dans le cas contraire la priorité sera donnée aux tableaux de doubles homme et femme.

Si le nombre d'inscrits le permet, deux divisions pourront être constituées : TOP A et TOP B. La répartition des inscrits au sein de ces tableaux se fera postérieurement à l'inscription par les salariés des comités.

Les joueurs devront faire au minimum 2 matchs

Poule obligatoire ou un format de ronde suisse pour le tableau Minibad

##### 5.2. Spécificité Minibad et Poussins

Conformément aux recommandations fédérales, les tableaux minibad et poussins devront se disputer sur des terrains adaptés (filet à 1m40, couloir du fond retiré).

La désignation des têtes de série se fait sur la base du CPPH

**Dans tous les cas l'organisateur veillera à ne pas dépasser le nombre maximum de match par joueur (8 matchs/joueur).**

## 6. **MODALITES D'ORGANISATION**

### **6.1. Nombre de terrains**

#### Étapes de simple

9 terrains minimum, possibilité de proposer deux gymnases séparés de quelques kilomètres pour accueillir dans la mesure du possible la totalité des inscrits.  
Le temps de trajet devra être inférieur à 20 min.

#### Étape de double

7 terrains minimum.

### **6.2. Durée et horaires**

Les étapes du TRJ se dérouleront les samedis.

Les matchs devront commencer à 10h, étant donné que la compétition se déroule sur une seule journée et que le lendemain sera un jour férié, les matchs pourront se terminer à 23h.

Cependant, il est fortement recommandé de prévoir une fin de compétition vers 20h et de terminer en priorité les tableaux des catégories Minibad et poussin le plus tôt possible.

### **6.3. Montant des inscriptions**

Voir annexe financière.

Cette somme est perçue en intégralité par l'organisateur lors des inscriptions ou répartie en cas d'organismes multiples.

### **6.4. Gestion de la compétition**

**Logiciel de gestion de tournoi BADNET.** Les inscriptions seront closes deux semaines avant le début de la compétition. Juges-arbitres et adjoints indemnisés par l'organisateur (idem si arbitres), récompenses et lots d'accueil offerts par l'organisateur, frais liés à l'organisation à prendre en charge par l'organisateur (frais de JA notamment).

### **6.5. Buvette**

Dans chaque salle avec prix modérés, tenue par l'organisateur.

## Echéancier

**J-90 (voire avant)**, demande d'autorisation faite par l'organisateur (trouver juges-arbitres...comme pour un tournoi normal) en respectant ce cahier des charges à envoyer à Badminton Centre-Val de Loire en intitulant la compétition « TRJ n° ... de... »

**J-60**, envoi des dossiers d'inscription par l'organisateur en s'inspirant du dossier et de la feuille d'inscription types, à la ligue ([secretariat@badmintoncvl.fr](mailto:secretariat@badmintoncvl.fr)) qui transmettra à tous les clubs de la Ligue et limitrophes (après validation commission régionale jeunes) et mettra les documents en ligne sur le site et sur réseaux sociaux.

**J-15**, date limite d'inscription directement sur le logiciel BADNET. Répartition entre TOP A et TOP B. Confection des tableaux et de l'échéancier.

**J-12**, envoi par l'organisateur au responsable du classement des TRJ (contact donné lors de l'envoi des documents d'inscription à la ligue) par courriel, du fichier du trophée pour vérification.

**J-8**, avec accord du juge-arbitre, envoi par l'organisateur des convocations aux clubs inscrits avec le plan (ou adresse).

**J+1**, envoi par l'organisateur à la Ligue par courriel à [secretariat@badmintoncvl.fr](mailto:secretariat@badmintoncvl.fr), du fichier du trophée qui se chargera de l'envoi aux personnes concernées pour le classement du trophée et prise en compte des résultats dans la moyenne des joueurs.  
Le JA envoie son rapport au secrétariat et réalise l'import sur Poona.